

Une maison d'accueil avec 17 enfants, c'est comme une famille XXL

- Les 16 et 17 mars, l'opération Arc-en-ciel récoltera des conserves, des pâtes et des biscuits en faveur des enfants défavorisés.
- Pour leur permettre quelques journées de vacances et de loisirs.
- Les subsides publics que reçoivent les associations sont loin de couvrir les besoins des enfants accueillis.

Opération Arc-en-ciel

Récolte de vivres. Les 16 et 17 mars, c'est l'opération Arc-en-ciel en Wallonie et à Bruxelles. Objectif de cette 65^e édition : récolter en un week-end 100 tonnes de vivres non périssables via le porte-à-porte ou les magasins.

Toujours d'actualité. L'opération qui mêle réflexion citoyenne et participation active mobilise des centaines de bénévoles, jeunes et adultes, pour une cause qui reste d'actualité (lire ci-dessous). Les vivres seront acheminés vers les centres de tri, emballés en colis puis redistribués à plus de 200 associations en charge de l'enfance et de la jeunesse que soutient Arc-en-ciel. Grâce aux économies réalisées au niveau du budget nourriture, plus de 15 000 jeunes défavorisés pourront ainsi profiter de journées de vacances et de loisirs.

Reportage Annick Hovine

Au Bateau ivre, à 10 heures, c'est le calme après la tempête... Les fenêtres sont entrouvertes, pour aérer les nombreuses chambres. Les doudous se reposent sur les lits superposés. La journée a débuté en trombe, à 6 h 30, dans cette maison d'accueil située à Boitsfort, où sont hébergés dix-sept enfants (âgés de 3 à 18 ans) chavirés par la vie. Parce qu'ils ont subi des négligences ou de la maltraitance. Parce que leurs parents ont de gros problèmes de santé, de toxicomanie, de troubles mentaux...

Chaque matin, un éducateur est seul pour gérer la troupe : assurer le lever et le petit-déjeuner, vérifier les pique-niques, les collations, les gourdes, les sacs de piscine... et conduire les enfants dans leurs écoles respectives. Il faut une heure trente, montre en main, pour faire la boucle avec la camionnette du Bateau ivre et déposer les petits et les moyens pile avant la sonnerie. À partir de 12 ans, les pré-ados, plus autonomes, y vont à pied, à vélo, en tram, en métro...

Une petite bulle à soi

"Ce serait plus simple de poser tous les enfants dans la même école", convient François Moury, le directeur de la maison d'enfants. Mais l'équipe éducative se complique la vie à dessein. "On veut éviter que les jeunes soient stigmatisés parce qu'ils sont placés. Et ils peuvent ainsi développer un réseau social autre que celui de la maison d'accueil." Il y a au maximum deux enfants du Bateau ivre dans le même établissement scolaire.

Idem pour les activités : chaque enfant a son activité personnelle (du foot, du judo, du théâtre...) chaque week-end, pour qu'il ait son espace, ses amis et

sa petite bulle à lui. Même si la logistique est un casse-tête et que financièrement c'est lourd. "Une affiliation à un club de sport, c'est 200 euros par an. Si vous multipliez par 17...", place François Moury.

Au sous-sol de cette belle maison de maître, les machines à laver, obligatoirement robustes, tournent en continu. Dans la cuisine, récemment rénovée, des poireaux sont en train d'étuver. L'ASBL Le Bateau ivre, fondée en 1978, héberge des enfants en difficulté depuis plus de quarante ans. Un cadre chaleureux pour des gamins auxquels la vie n'a pas fait de cadeaux. Les enfants sont tous placés ici suite à une décision d'un juge de la jeunesse (aide contrainte) ou d'un conseiller de l'aide à la jeunesse (aide consentie), après d'autres mesures de protection (suivi en famille...) qui ont échoué.

Malgré leurs carences

"Cela reste une vie en collectivité mais on veut rester à taille humaine et garder un fonctionnement le plus familial possible. Rien à voir avec les orphelinats des années 60 ! Cette maison est un lieu où l'enfant peut retrouver une certaine sérénité et tenter de se reconstruire dans la bienveillance des adultes

autour de lui. Ces jeunes ont un gros sac à dos qui pèse sur leurs épaules. Certains ont des troubles de l'attachement et du lien, des problèmes de comportement... Il y a des crises parfois difficiles à gérer."

Le travail avec les familles reste au centre de la philosophie du Bateau ivre, même s'il faut s'adapter à certaines réalités, très dures, qui résistent à l'idéologie du lien. Dans une minorité de cas, les familles peuvent être toxiques et les enfants paient les pots cassés. Quand ils sont finalement placés en institution, à 7 ou 8 ans, ils sont déjà très cabossés.

À l'inverse, certains parents, malgré leurs carences, mettent des choses en place pour leurs enfants :

ils les prennent une fois par mois ou tous les week-ends, quand ils ont l'énergie ou les ressources, s'ils retrouvent pleinement leurs compétences, un projet de retour en famille peut se dessiner.

Tourbillon

Dans la famille XXI du Bateau ivre, le goûter, au retour de l'école, est un moment privilégié pour déposer son cartable – au sens propre comme figuré. Et le tourbillon repart : devoirs, jeux, souper, coucher... Les plus petits mangent avec une éducatrice "rien que pour eux". Un moment précieux de cocooning.

Quel que soit leur âge, petits, moyens et grands enfants ont droit à un coucher personnalisé : une histoire, un morceau de guitare, une chanson, un exercice de relaxation... "Dans une vie en collectivité cette attention personnalisée est très importante", insiste le directeur. Mais les éducateurs sont deux ou sporadiquement trois pour assurer la soirée. Idéalement, il en faudrait quatre... "Quand un adolescent est en crise et qu'il faut s'en occuper, l'autre éducateur se retrouve seul avec les seize autres enfants."

Les subsides publics accordés au service d'accueil agréé permettent juste d'assurer les dépenses courantes, mais pas d'engager plus de personnel ou de financer des travaux de rénovation. "Les subsides sont loin de couvrir tous les frais et tous les besoins des enfants. On est sans cesse à la recherche de financements extérieurs", relève François Moury. Par des crowdfunding, la vente de cookies, l'appel à des dons, relayés notamment sur la page Facebook du Bateau ivre.

→ La maison d'accueil Le Bateau ivre est soutenue par le service Arc-en-ciel. Tout don à partir de 40 € peut être fiscalement déductible.

→ www.lamaisondaccueil.be et www.facebook.com/lamaisondaccueil

Autonomie

À 18 ans, les jeunes doivent quitter la maison

Pas "lâchés". Sauf dérogation, les jeunes doivent quitter le circuit de l'Aide à la jeunesse à 18 ans. Majeurs mais pas forcément adultes... Au Bateau ivre, un travail de mise en autonomie est entamé à partir de 15-16 ans, pour éviter que les jeunes se sentent "lâchés". Ceux-ci apprennent à faire leur lessive, à préparer des repas, à gérer un budget. Pour les y préparer, l'équipe a créé un jeu de société original, présenté dans une boîte à pizza, que les ados ont adopté et baptisé "Go to my life". L'objectif est de jouer plusieurs fois pour expérimenter diverses contraintes de base différentes (loyer, abonnement, petit boulot...) qu'on trouve dans la vraie vie.

Loyer. Avant la date fatidique de 18 ans, les jeunes testent le studio ou le petit appartement. Mais avec 371,42 euros accordés comme loyer à la maison d'accueil pour mettre un jeune en autonomie, c'est très compliqué de trouver un logement salubre et plus ou moins correct à proximité. Pas évident pour un jeune qui a grandi à Boitsfort de se retrouver dans une commune à une heure et demie en bus et métro. Pas simple non plus pour les éducateurs d'assurer le suivi. **An.H.**

Un enfant sur huit est pris en charge par l'Aide à la jeunesse parce que sa famille est pauvre

Les chiffres donnent le tournis. En 2016 (dernières données disponibles), on a dénombré 41 597 francophones de 0 à 18 ans pris en charge au moins un jour par l'Aide à la jeunesse. Sans compter ceux pour lesquels un service d'aide en milieu ouvert est intervenu.

L'immense majorité (93 %) était confrontée à une situation de danger ou de difficulté ; moins de 5 % (1 991 ados) avaient commis une infraction – ceux qu'on appelle les jeunes délinquants – et 2,2 % (918 jeunes) étaient dans la double situation de danger et de délinquance.

Accros à l'alcool

En 2016, l'administration générale de l'Aide à la jeunesse a pu disposer d'informations relatives aux motifs d'intervention pour les deux tiers des jeunes en difficulté ou en danger.

Ce qui ressort de l'analyse de ces chiffres ? Plus d'un tiers des jeunes sont pris en charge en raison des difficultés personnelles de leurs parents. Dans plus de deux cas sur cinq, il s'agit de problèmes psychologiques (mal-être à connotation dépressive ou problèmes psychiatriques). Dans trois situations sur dix qui ont pu être identifiées, les pères ou les mères sont accros à l'alcool ou, dans une moindre mesure, à d'autres drogues. Trois jeunes sur dix (près de 8 000 enfants pour lesquels un motif d'intervention a été encodé) ont été pris en charge pour (suspicion de) maltraitance. Dans les deux tiers des cas, il s'agissait de

négligence grave. Pour un enfant sur dix (817 jeunes), il y avait maltraitance sexuelle, suspectée ou avérée.

Conflits graves entre adultes

Dans 29 % des situations d'enfants considérés comme en danger, il faut intervenir auprès de ceux-ci en raison de conflits graves entre adultes au sein de la famille : une séparation parentale houleuse dans plus de la moitié des cas ; de la violence conjugale dont les gamins sont aussi victimes dans un cas sur trois.

Un grand nombre de parents ont aussi beaucoup de mal à assurer leur rôle parental. Dépassés, ils n'arrivent pas à faire preuve d'autorité par rapport à leurs gamins (4 711 jeunes étaient concernés en 2016) ou ont des attitudes éducatives inadéquates (2 229 jeunes).

La précarité des familles apparaît clairement dans près de 12 % des situations pour lesquelles l'Aide à la jeunesse est intervenue : un jeune sur huit est pris en charge en raison des difficultés matérielles et financières de sa famille. Dans plus de la moitié des cas, un problème de logement (insalubre, trop exigü...) est évoqué pour intervenir, souvent par un placement.

Un tiers des 12 000 enfants placés (3 536 en 2016) se trouvent en famille d'accueil ; les deux autres tiers sont hébergés en institution : maisons d'accueil, internats, hôpitaux, services pour mineurs porteurs de handicap...

An.H.

Un grand nombre de parents, dépassés, ont du mal à assurer leur rôle parental.